

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 13740
Numéro SIREN : 752 469 353
Nom ou dénomination : 123 MON ECOLE PARIS XV

Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2022 sous le numéro de dépôt 19652

COMPTES ANNUELS

en euros

123 MON ECOLE PARIS XV

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Bilan au 30/06/2021

28 RUE FREMICOURT

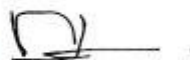
75015 PARIS

SIRET : 75246935300011

NAF : 8520Z

Signé électroniquement le 24/01/2022 par
Goli ARYEH

Signed with
universign



7CD9 79FH 99 7CB: CFA9

MVN EXPERTISE COMPTABLE

sas au capital de 150 000 euros | inscrite à l'ordre des experts comptables de Paris
42, avenue Kléber 75116 Paris | mvn@mvn.ec | www.mvn.ec | 01 44 79 35 25
708 202 437 RCS PARIS | APE 6920 Z

BILAN

Bilan Actif	Du 01/07/2020 au 30/06/2021			Au 30/06/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Conces., brevets et dts similaires	52 317	30 000	22 317	32 119
Fonds commercial	165 528	11 111	154 417	87 195
Autres immobilisations incorp.	34 507	17 135	17 372	22 743
Avc. et acpt sur immo. Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. tech., matériels et out. ind.	13 680	9 161	4 519	5 880
Autres immobilisations corporelles	990 432	532 478	457 954	486 182
Immobilisations en cours	6 488		6 488	6 488
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations M. en Equiv				
Autres participations				
Créances rattachées à des part.				
Titres Immobilisés Act. Portefeuille - TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	94 679		94 679	89 312
TOTAL (I)	1 357 630	599 885	757 745	729 918
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
MP, autres appro.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avc et Acpt versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	175 648		175 648	91 816
Autres	361 450		361 450	173 169
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	19 110		19 110	19 110
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	584		584	35 852
Charges constatées d'avance	11 776		11 776	38 528
TOTAL (II)	568 569		568 569	358 475
Frais ém. emprunts à étaler (III)				
Primes de rbsmt des oblig° (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	1 926 199	599 885	1 326 314	1 088 393

Bilan Passif	Du 01/07/2020	Du 01/07/2019
	Au 30/06/2021	Au 30/06/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital social dont versé :5000	5 000	5 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	500	500
- Réserves sttt ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	141 749	104 527
Report à nouveau		
Résultat (bénéfice ou perte)	68 202	37 222
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	215 451	147 249
AUTRES FONDS PROPRES		
Pdt de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I bis)		
PROVISIONS PR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des ét. de crédit	527 904	198 917
Emprunts et dettes fi. diverses	14 918	26 208
Avc et Acpt reçus / cmmd en cours		
Dettes fourn. et cpt rattachés	154 917	137 633
Dettes fiscales et sociales	270 169	174 103
Dettes sur immo et cpt rattachés		
Autres dettes	142 956	353 184
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		51 100
TOTAL (III)	1 110 863	941 144
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	1 326 314	1 088 393

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021 dont le total est de 1326314.04 euros au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de 68202.03 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon ces dispositions :

- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC)
- Le Plan Comptable Général, PCG, règlement ANC n°2014-03
- Les règlements ANC n° 2015-06 et 2016-07,
- Le Code de Commerce, articles L 123-12 à L 123-28-2 et R 123-172 à D 123-208-1.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives.

Faits caractéristiques

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un fait caractéristique de l'exercice qui a été pris en compte pour l'arrêté des comptes annuels clos au 30 juin 2021, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 30 juin 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet événement et de ses conséquences.*

Mise en place de l'activité partielle pour la période d'avril 2021

La société a souscrit en juillet 2020 un emprunt afin de renforcer sa structure financière pour 380 000 €

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Changements de méthodes

PCG art. 833-2/4

Il n'y a eu aucun changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a eu aucun changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Immobilisations incorporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3 et 833-5/4

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- les logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production (y compris les frais d'acquisition),
- les fonds commerciaux acquis,
- ainsi que les frais de développement qui sont immobilisés s'ils satisfont aux conditions précises d'activation.

Les dépenses liées aux activités de recherche sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Amortissement

Les fonds commerciaux et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

La durée d'utilisation généralement retenue pour le calcul de l'amortissement est exposée au paragraphe « Amortissements ».

Dépréciation

Voir paragraphe « Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles ».

Immobilisations corporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3, 833-5/4 et 833-15

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) sont comptabilisés directement en charges. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.

En application de l'approche par composants, l'entreprise utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

Amortissement

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

La durée d'utilisation généralement retenue pour le calcul de l'amortissement est exposée au paragraphe « Amortissements des immobilisations ».

Dépréciation

Voir paragraphe « Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles ».

Amortissements des immobilisations

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

Nature des biens immobilisés	Montants	Amortissements	Valeur Nette	Durée
Licences	52 317	28 854	23 471	De 1 à 3 ans
Autres immos incorporelles	34 507	12 289	16 218	De 1 à 3 ans
Matériels industriels	13 680	9 161	4 519	De 7 à 10 ans
Agencements divers	916 859	477 064	439 795	De 7 à 10 ans
Matériel de bureau et info	36 721	26 721	10 001	De 3 à 5 ans
Matériel d'enseignement	21 121	16 914	4 207	De 3 à 5 ans
Mobilier	15 723	11 779	3 944	De 3 à 5 ans
Droit d'entrée	25 000	11 111	13 889	5 ans
Droit au bail	70 528		70 528	n/a
Dépôts de garantie	94 411		89 312	n/a
Immobilisations en cours	6 488		6 488	n/a
Total	1 287 355	599 885	687 471	

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, si connue, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

Amortissement dérogatoire

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté à chaque fois que les durées fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée, la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées pour être testées. Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités de l'entité, à savoir dans le cas de l'entreprise, au niveau de chaque secteur d'activité.

Les groupes d'actifs auxquels est affecté un fonds commercial non amorti sont testés au moins une fois par an. Les autres groupes d'actifs sont testés s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture.

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction.

Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable du fonds commercial (le cas échéant). Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. Une dépréciation constatée sur le fonds commercial est définitive.

Titres de participation et créances rattachées

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...).

À toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, cotées ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. Les éléments suivants peuvent être pris en considération pour estimer la valeur d'utilité : rentabilité et perspective de rentabilité, capitaux propres, perspective de réalisation, conjoncture économique, cours moyens de bourse du dernier mois, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Pour les titres en devises qui sont financés par des emprunts dans la même devise, la valeur d'utilité retenue tient compte, le cas échéant, des écarts de conversion générés sur le financement adossé. La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Autres immobilisations financières

Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués ainsi que les titres, autres que les participations, que l'entreprise a l'intention de conserver durablement.

Stocks

PCG art. 833-8/1

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition suivant la méthode du premier – premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où il se trouve (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes

PCG art. 833-8/3 et 833-9

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement (VMP)

Les valeurs mobilières de placement sont des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Elles sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Opérations en devises

PCG art. 410-1 à 420-8

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture (élément couvert ou couverture). Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

Provisions

PCG art. 833-12/1

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt.

Engagements de retraite

Rec. ANC no 2013-02

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2015) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.00%.

L'engagement de la dette actuarielle, non comptabilisé en fin d'exercice est de

État des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acq° apports virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	182 352		
TOTAL	182 352		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	13 680		
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	840 073		76 786
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	69 032		4 534
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	6 488		
Avances et acomptes			
TOTAL	929 273		81 320
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	89 312		5 449
TOTAL	89 312		5 449
TOTAL GENERAL	1 200 937		86 769

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réév. légale ou par m. équival.
	Virement	Cession		VO immo fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(70 000)		252 352	
TOTAL	(70 000)		252 352	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.			13 680	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	(7)		916 866	
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier			73 566	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			6 488	
Avances et acomptes				
TOTAL	(7)		1 010 600	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	82		94 679	
TOTAL	82		94 679	
TOTAL GENERAL	(69 925)		1 357 630	

État des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Mont. au début de l'exercice	Aug°.	Dim°	Mont. en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	40 295	17 951		58 246
TOTAL	40 295	17 951		58 246
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	7 800	1 361		9 161
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	382 061	96 332		478 393
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	40 862	13 223		54 085
Emballages récup. et divers				
TOTAL	430 723	110 916		541 639
TOTAL GENERAL	471 018	128 867		599 885

Cadre B	Ventil. Mouvements provisions amortissements dérogatoires						
	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. A la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. Fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. Fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

État des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Aug° des dotations de l'exercice	Dim° reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger avant le 01/01/1992				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger après le 01/01/1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
Risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions & obligations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

NATURE DES DÉPRÉCIATIONS	Montant au début de l'exercice	Aug° des dotations de l'exercice	Dim° reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres mis en équivalence				
Immobilisations titres de participations				
Immobilisations financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
Dont dotations et reprises : - financières				
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

État des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts ^{(1) (2)}			
Autres immobilisations financières	94 679		94 679
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	175 648	175 648	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 855	1 855	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 070	3 070	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés ⁽²⁾	163 007	163 007	
Débiteurs divers	193 518	193 518	
Charges constatées d'avance	11 776	11 776	
TOTAL	643 554	548 875	94 679
⁽¹⁾ Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
⁽¹⁾ Montant des remb. obtenus en cours d'exercice			
⁽²⁾ Dont, aux associés personnes physiques	163 007		

État des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Dettes Financières				
Emprunts obligataires convertibles ⁽¹⁾				
Autres emprunts obligataires ⁽¹⁾				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit ⁽¹⁾				
- à 1 an max. à l'origine	718	718		
- à plus d'1 an à l'origine	527 186	423 172	104 014	
Emprunts et dettes financières diverses ^{(1) (2)}				
Dettes d'exploitation				
Fournisseurs et comptes rattachés	154 917	154 917		
Personnel et comptes rattachés	64 064	64 064		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	142 919	142 919		
Impôts sur les bénéfices	9 406	9 406		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 700	2 700		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	51 080	51 080		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés ⁽²⁾	14 918	14 918		
Autres dettes	142 956	142 956		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 110 863	1 006 849	104 014	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	380 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	52 387			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Comptes de régularisation

Charges à payer PCG art. 833-14/3	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2021	30/06/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 748	58 451
Dettes fiscales et sociales	93 489	59 404
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		64 733
TOTAL	166 237	182 588
Produits à recevoir PCG art. 833-14/3	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2021	30/06/2020
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	20	27 674
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	20	27 674

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2021	30/06/2020
Produits d'exploitation		51 100
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		51 100
Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2021	30/06/2020
Charges d'exploitation	11 776	38 528
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	11 776	38 528

Fonds Commercial

LIBELLE	Montant
Eléments Achetés DROIT AU BAIL 28 RUE FREMICOURT	70 528
TOTAL	

COMMENTAIRES

Composition du capital social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 000	1	5 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	5 000	1	5 000

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	28 000
TOTAL	

COMMENTAIRES

Autres engagements financiers : suivi des abandons de compte courant d'associés avec clause de retour à meilleur fortune à hauteur de 28.000 € (200.000 € le 31/12/2015, 26.000 € le 31/08/2016 et (120.000 euros) le 30/06/2017 et 78.000 € le 30/06/2020)

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

COMMENTAIRES

123 MON ECOLE PARIS XV
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 28 rue Frémicourt, 75015 PARIS
752 469 353 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 DECEMBRE 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30/06/2021
DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30/06/2021 s'élevant à 68 202 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 68 202 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 209 951 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 DECEMBRE 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

La Présidente

Société 123 Mon Ecole Internationale

Signé électroniquement le 24/01/2022 par
Goli ARYEH

Signed with
universign

